CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande passée ou tout achat réalisé sous quelque forme que ce soit auprès de notre conditions particulières qui prévalent sur toutes clauses prévues dans les conditions générales · SOCIETE, emporte, de plein droit, de la part du client, l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et d'achat, ou tout autre document du client, le tout formant un élément essentiel du contrat sans lequel l'accord des parties ne se

conditions particulieres qui prevatent sui toutes clauses prevute dans le constant de dominion professionnel ». Téalise pas.
Il est précisé que la société LARRUN est désignée dans le corps des présentes par le terme «la Société », et le co-contractant par le terme «l'acheteur» ou «le client» ou « le professionnel », ou « le particulier non professionnel ». Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent tant pour la vente et la distribution des produits de la société, qu'à la prestation de service notamment d'entretien des vélos et VAE.
Les présentes conditions générales de ventes sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande.
Les conditions générales de vente sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande.

entre professionnels, et ce, sauf si l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

COMMANDE: La commande qui constitue un engagement ferme et irrévocable d'achta pour le client dès son émission, ne sera acceptée à l'égard du client qu'après confirmation écrite de celle-ci par la société et/ou exécution de la commande. Le bénéfice de la commande est personnel au client et ne peut être cédé sans l'accord de la société.

CHANGEMENT DES DONNEES TECHNIQUES: La société se réserve le droit d'apporter des changements en tout temps, sans préavis, aux modèles, installations, appareils, machines, machines, machines, accessoires, matériaux,

changement les bountes : Le societé se réserve le dioit d'apporte des diairgements de consponding procédures de mesure prescrites par la loi.

Les données concernant la consommation de carburant et les émissions de CO2 ont été déterminées conformément aux procédures de mesure prescrites par la loi.

PRIX: 1º - La société n'est en aucun cas tenue par le prix figurant sur ses tarifs, catalogues et autres documents qui constituent seulement des indications. La société se réserve le droit de modifier ses prix et conditions sans

- La société appliquera aux achats et commandes du client le prix figurant sur le devis émis par la société, sauf si le devis n'a pas été accepté dans le délai de 60 jours postérieurement à sa date d'émission et/ou si le devis signé n'est pas accompagné du versement de l'acompte convenu.
Dans cette hypothèse le prix de référence pour la facturation sera celui correspondant au tarif en vigueur au jour de l'exécution de la prestation de service ou de la vente des produits

3° - Ces prix sont nets et HT, départ usine et emballage compris. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'Acheteur.
Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une

Des conditions tarifaires particulières per alors adressée à l'acheteur par la société.

CONDITIONS DE REGLEMENT: 1º - Les commandes doivent être accompagnées du versement d'un acompte de 0 à 20 pour cent. Les commandes de pièces détachées sont payables à la commande avant la livraison.

2º - Le solde du prix est payable à 30 jours fin de mois par traite, virement ou prélèvement SEPA.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant.

Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Fournisseur.

3º - En cas de non paiement à l'échéance ou de retard dans les paiements le client sera redevable de plein droit et sans mise en demeure préalable du paiement :

a) - D'une pénalité de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la l'echétif, ces disonsitions dérogeant expresséement à l'article 1153 du Code Civil.

de la facture jusqu'au paiement effectif, ces dispositions dérogeant expressément à l'article 1153 du Code Civil.
b) - Du paiement à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire égale à 20 % du montant total T.T.C de la commande, ces dispositions dérogeant expressément à l'article 1153 du Code Civil. Ces sommes seront exigibles même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

même si l'obligation principale a été en partie exécutée.
c) – Du paiement de l'ensemble des frais d'impayés et de recouvrement que la société serait amenée à régler du fait du retard ou du non-paiement du client.
d) – Du paiement de l'indemnité forfaitaire pénale prévue à l'article L441-6 du Code de Commerce.

4° - En outre, en cas de non paiement à l'échéance ou de retard dans les paiements, l'ensemble des créances sur le client au titre d'une ou plusieurs commande(s), deviendra(ont) immédiatement exigible(s), sans mise en demeure prédable, et emporteront déchéance du terme, ces dispositions dérogeant expressément à l'article 1153 du Code Civil.
5° - De plus, la société pourra exiger la restitution des produits et/ou des appareils et/ou des marchandises et/ou des marchandises et/ou des marchandises et/ou des accessoires ETC..., de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une action judiciaire quelconque, sans que le client puisse s'vo poser pour quelque motif que ce soit et sans que le client puisse obtenir le remboursement des sommes versées.
6° - L'ensemble de ces sommes sera dû, sans préjudice de tous dommages et intérêts ou de tous autres indemnités de quelque nature quelles soient, qui pourraient être réclamés en justice.
7° - En cas de litige le client s'engage à payer la Société à concurrence des sommes non contestées, en lui exposant par écrit les motifs et l'objet de sa contestation.

EXECUTION DE LA PRESTATION : Les délais d'exécution de la commande étant communiqués à titre indicatif, ils ne sauraient engager la société.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ne pourra justifier le refus de la commande, de suspension de la livraison imputable au client et/ou en cas de force majeure et/ou un cas fortuit.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ne pourra justifier le refus de la commande, ou une demande de dommages et intérêts, ni constituer une cause d'annulation ou de résolution de la commande. La responsabilité de la société ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au client et/ou en cas de force majeure et/ou un cas fort engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au client et/ou en cas de force majeure et/ou un cas fortuit.

La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par le client, sous réserve d'un préavis d'un mois et dans un délai d'un mois aux frais exclusifs du client.

De même, en cas de demandes particulières du client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, d'iment acceptées par écrit par la société, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le client lors de la livraison, les produits délivrés par la société, seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Il en va de même pour l'exécution des prestations de services

Le client disposera d'un délai de cinq jours à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit et par lettre recommandée avec accusé de réception de telles réserves auprès de la société, len va de même pour l'exécution des prestations de services. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le client.

La société remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le client dans les conditions et formalités prévues dans les présentes conditions générales de vente.

générales de vente.

MODIFICATION DE LA COMMANDE : Toute modification de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant son exécution. La société restera libre d'accepter ou de

MODIFICATION DE LA COMMANDE: Toute modification de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant son exécution. La société restera libre d'accepter ou de refuser la modification. En cas d'acceptation par la société de la modification, le client s'engage à régler les produits, et/ou les appareils et/ou les marchandises et/ou les matériels et/

fabrication. La demande de garantie n'est pas transférable et ne peut être effectuée que par l'acheteur initial. Pour que la garantie soit effective, le client doit toujours fournir la facture d'achat
Dans tous les cas, l'application effective de la garantie sera soumise à l'évaluation du service technique, qui peut envisager l'exclusion en cas de défaut de présentation d'une justification motivée sur la nature de la défaillance.

Dans tous les cas, l'application effective de la garantie sera soumise à l'évaluation du service technique, qui peut envisager l'exclusion en cas de défaut de présentation d'une justification motivée sur la nature de la défaillance. EXCLUSIONS DE GARANTIE: L'application de la garantie est exclue dans le cas où la défaillance de la ou les pièces défectueuses découle d'une utilisation inappropriée et/ou négligente s'entend comme suit :

- Toute utilisation autre que la nature du produit et/ou recommandée dans le manuel d'utilisation.

- Ne pas effectuer les opérations d'entretien indiquées dans le mode d'emploi, ou les opérations autres que celles mentionnées qui peuvent compromettre la qualité du produit.

- Apporter des modifications en dehors des ateliers autorisés et/ou avec des pièces non originales ou non approuvées.

- En cas de dommages, de disfonctionnements ou de problèmes de performances causés par des polluants atmosphériques industriels ou des agents externes.

- La demande de garantie n'implique en aucun cas que LARRUN est tenu de fournir un véhicule de remplacement pour le temps nécessaire à la résolution d'un incident couvert par la garantie.

- La demande de garantie ne requiert que la réparation ou le remplacement des composants défectueux et ne couvre en aucun cas les dommages personnels et matériels qui peuvent résulter directement ou indirectement de leur défaillance pendant l'utilisation.

L'application de la garantie est exclue, en tout état de cause, en ce qui concerne l'usure normale des éléments d'usure du produit : consommables

- L'application de la garantie est exclue, en tout état de cause, en ce qui concerne l'usure normale des éléments d'usure du produit : consommables.

- En cas d'accident, la garantie ne s'applique pas.

- Les couleurs des cadres ne sont pas garanties au-delà de 6 mois à partir de la date d'achat du vélo

La garantie forme un tout indissociable avec les produits vendus par la société. Les produits vendus ou revendus altérés, transformés ou modifiés ne bénéficieront plus de la garantie.

La garantie forme un tout indissociable avec les produits vendus par la société. Les produits vendus ou revendus altérés, transformés ou modifiés ne bénéficieront plus de la garantie.

LIMITATION DE GARANTIE: La société ne saurait être tenue pour responsable des dommages imprévus ou indirects notamment de tout manque à gagner, même si la Société a été informée de la possibilité d'un tel dommage.

En tout état de cause, la responsabilité de la société ser limitée au remplacement des produits et/ou des installations et/ou des marchines et/ou des marchandises et/ou des matériels et/ou des machines et/ou des marchandises et/ou des matériels et/ou des accessoires, reference de la garantie les frais d'expédition, de répéditon, de répediton les répeditons et/ou appareils et/ou des machines et/ou des marchandises et/ou matériels et/ou des accessoires livrées et/ou installées ETC... jusqu'au paiement intégral de leur prix (conformément aux dispositions légales applicables en la matière).

A cet égard, la remise de tout titre créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause. Le client ne peut donner en gage, ni transférer la propriété à titre de garantie des produits et/ou des appareils et/ou des marchandises et/ou matériels et/ou des accessoires livrées et/ou installées.

En cas de saisie ou de tout autre revendication d'un tiers, le client doit en aviser immédiatement la Société par lettre recommandée avec accusé d

En cas de saisie ou de toute autre revendication d'un tiers, le client doit en aviser immédiatement la Société par lettre recommandée avec accusé de réception

TRANSFERT DES RISQUES: Le transfert au client des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès l'expédition des produits, indépendamment du transfert de propriété, et ce, quelle que soit la date de la commande et du paiement de celle-ci.

Le client reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, la société étant réputée avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les produits commandés au transporteur qui les a

Le client reconnait que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, la societé e tant reputee avoir rempli son obligation de delivrance des lors qu'il a remis les produits commandes au transporteur qui les a acceptées sans réserves. Le client ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre la société en cas de défaut de livraison des produits commandes in des dommages survenus cours de transport ou de déchargement.

NON RENONCIATION A RECOURS: 1º - Toute modification des présentes ne pourra résulter que d'un document écrit et bilatéral. Une telle modification ne pourra en aucun cas être déduite soit de tolérances, soit de la passivité de la société, cette dernière restant libre d'exiger à tout moment et sans préavis le respect plein et entire des présentes conditions générales de vente.

2º - Si malgré le ou les manquants du client à l'une quelconque des obligations contractées envers la société, à l'occasion de la passation d'une commande, la société n'en continuerait pas moins de satisfaire d'autres commandes, ceci ne saurait valoir pour la société renonciation aux recours dont elle dispose contre les manquements du client.

DONNEES PERSONNELLES: Les données personnelles recueillies auprès des clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la société. Elles sont enregistrées dans son fichier clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des grantaires éventuellement apolicables.

que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables. Le responsable du traitement des données set la société. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à la société par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données set ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, la société s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.5 il es données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le client sera informér et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

PUBLICITE - DESCRIPTIF : Les publicités, dessins, photographies, reproductions etc... figurant sur les tarifs, catalogues, site internet, ainsi que les publicités, affiches, tracts, publications diffusés dans les médias n'ont aucun caractère contractuel et sont donnés à titre purement indicatif.

REGLEMENTATION SANITAIRE ET ECONOMIQUE : Le client s'interdit formellement de faire disparaitre d'une quelconque manière que ce soit, les mentions obligatoires devant figurer sur les produits et t/vu les marchines et/vu les marchines e

les appareils et/ou les machines et/ou les marchandises et/ou les matériels et/ou les machines et/ou les accessoires ETC... en vertu de la réglementation actuelle et des avertissements fabricants et tout spécialement en matière de sécurité et de conditions d'utilisation). A défaut et en cas de condamnation de la société à des amendes pénales et/ou civiles, le client devra rembourser à la société le montant des condamnations qu'elle a

matière de sécurité et de conditions d'utilisation). A défaut et en cas de condamnation de la société à des amendes pénales et/ou civiles, le client devra rembourser à la société le montant des condamnations qu'elle a supporté ainsi que leus frais de procédure et de conseil.

FORCE MAJEURE - CAS FORTUITS: les grèves, la guerre civile ou étrangère, les émeutes, les actes de terrorisme, les destructions totales ou partielles de locaux et installations de production ou autre, les mesures douanières, les restrictions ou fermeture sanitaire pour cause notamment de pandémie de quelque nature ou origine que ce soit ou tout autre événement fortuit, etc... qui empêchent ou retardent totalement ou partiellement l'exécution des obligations de la Société, soit d'origine humaine ou naturelle, sont considérés comme as de force majeure, dégagent la société de toute obligation de faire et de liver et n'ouvrent pas droit à dédommagement.

PROPRIETE INTELLECTUELLE - MARQUES - MENTIONS: La société conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite. La société précise que la marque et le logo des produits « LARRUN » ont été déposés à l'INPI.

Par suite, le client renonce expressément à l'utilisation de la marque et/ou du logo, objet du dépôt à l'INPI, notamment à des fins personnelles ou de publicité.

Toute mention ou utilisation des emballages d'origines ou de mentions portées sur les embalages ou les produits, doivent être soumises à l'approbation préalable et écrite de la société.

La société se réserve le droit d'exiger le retour de ses articles, documents, mobiliers publicitaires ou autres et d'interdire la diffusion de textes ou produits reprenant ses noms, marques déposées ou autre, chaque fois que l'utilisation que le sera faite lui apparaîtra de mauvaise foi, sujette à tromper le consommateur ou contraire au bon renom de la Société. Le tout, sans préjudice de résilia

INFORMATIQUE ET LIBERTE :Conformément à la loi « informatique et liberté », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression relatif aux données personnelles le concernant

INFORMATIQUE ET LIBERTE : Conformément à la loi « informatique et liberté », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression relatif aux données personnelles le concernant.

CONDITIONS PROMOTIONNELLES SPECIALES : Les présentes conditions générales de vente peuvent, pour certaines de leurs dispositions, être modifiées par les engagements signalés dans nos publicités mais seulement pour les produits et/ou services signalées et pour la période prévue.

MEDIATEUR : Le client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation avant d'engager toute procédure.

A cet effet, le client peut contacter AMARE Médiation Bayonne dont les coordonnées sont les suivantes : CCI BAYONNE PAYS BASQUE 1 rue Donzac BP 215 64100 BAYONNE Site internet :www. amare-mediation.fr

LITIGES : Tout litige ou contestation relatif à l'interprétation, l'exécution, ou pour tout autres problèmes concernant l'exécution du présent contrat ou des présentes conditions générales de vente sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BAYONNE même en cas de pluralité de défendeux ou d'appel en garantie.

DROIT APPLICABLE - LANGUE CONTRACTUELLE : Les présentes Conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. La langue contractuelle est le Français. Dans le cas où les présentes conditions générales de vente seraient traduites en langue étrangère, seules les conditions générales de vente rançaises feraient foi en cas de litige.

ACCEPTATION DU CLIENT : Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs et barèmes sont expressément agréés et acceptés par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat. Signature client

1